

République du Dahomey

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 414 /PR/CAB
ANNEE 1966

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DU GOUVERNEMENT ,

- VU la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;
- VU le Décret n° 144/PR du 24 Décembre 1965, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret 215/PR du 16 Mai 1966, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
- VU le décret n° 139/PR du 16 Mars 1966, fixant les rémunérations et indemnités à allouer aux Membres du Gouvernement et aux Membres des Cabinets Ministériels ;
- VU le décret n° 333/PR/Cab du 30 Août 1966, nommant M. Victorien GBAGUIDI Directeur par intérim de Cabinet du Président de la République ;

D E C R E T E :

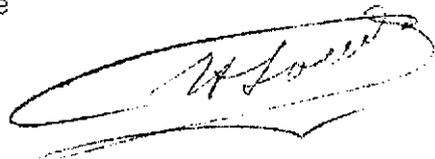
Article 1er.-

Monsieur Victorien GBAGUIDI, Ingénieur Principal des Travaux Publics, est titularisé dans ses fonctions de Directeur de Cabinet du Président de la République.

Article 2.-

Le présent décret qui aura effet à compter de la date de signature, sera publié et communiqué partout où besoin sera

Fait à COTONOU, le 10 Novembre 1966
par le Président de la République



Général Christophe SOGLO.-

ampliatiions :

PR 4- Intéressé 2- SGG 4
CS 6- Ministères 11- IAA-
DGF-DB-CF-DC-Solde-5- DI 2-
Trésor 4- Gde Chanc.- JORD-
Cpté PR 4-